



Consultations juridiques

Des **consultations juridiques** vous sont proposées tous les premiers samedis du mois de 10 heures à 12 heures à la Mairie de Le Castéra (renseignements sur les droits et obligations, procédures judiciaires, etc...)

Pour prendre rendez-vous, contactez Maître Aurélie POULIZAC, avocat à la Cour au 06 70 20 88 31.